COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 avril 2007 (convocation du 16 avril 2007)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Avril Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. BROQUA Michel, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max. M. LABARDIN Michel. M. LABISTE Bernard. Mme LACUEY Conchita. M. LAMAISON Serge. M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, M. REBIERE André, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU à partir de 11h00

M. FAVROUL à Mme PARCELIER à partir de 10h55

M. GELLE Thierry à M. MANGON Jacques

M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy

M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude

M. BANNEL Jean-Didier à M. BANAYAN jusqu'à 10h30

M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien

M. CANIVENC René à M. QUERON Robert

M. CASTEX Régis à M. REBIERE André

Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 11h00

M. CAZENAVE Charles à Mme CARLE DE LA FAILLE jusqu'à 10h35

M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita

M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude

M. DELAUX Stéphan à Mme BRACQ à partir de 10h55

M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude

M. GRANET Michel à M. CARTI Michel à partir de 11h00

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel

M. JAULT Daniel à Mme. DIEZ Martine

M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain à partir de 10h45 Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de

11h00

M. LOTHAIRE Pierre à M. DUCASSOU Dominique

M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre

M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas

Mme. PUJO Colette à Mme. DARCHE Michelle

M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick à partir de 12h00

M. SARRAT Didier à M. GUICHARD Max

LA SEANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 27 avril 2007

POLE OPERATIONNEL Direction Opérationnelle Voirie Circulation et Proximité

N° 2007/0244

Marchés Publics - Territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Réalisation de couches de roulement de voies diverses en 2007 - Appel d'offres - Autorisation

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Notre Etablissement Public fait procéder chaque année à la réalisation de couches de roulement de diverses voies relevant de sa compétence, dans le but d'améliorer l'étanchéité du support, de restituer une rugosité à la couche de surface, d'améliorer l'uni et l'aspect de la voie.

En vue de la réalisation des opérations prévues en 2007, les services communautaires ont mis au point les documents de la consultation, en forme d'appel d'offres ouvert en 4 lots séparés, définis comme suit :

Lots	DESIGNATION DES LOTS	SURFACE en m²	ESTIMATION en €uros H.T.
1	COUCHES DE ROULEMENT DE TYPES B.B.T.M. ET B.B.M.E.		654 000
	1, 2, 3 & 4 circonscriptions Travaux exécutés de jour: Travaux exécutés de nuit:	91 860 6 100	
2	COUCHES DE ROULEMENT DE TYPE TYPES B.B.T.M. ET B.B.M.E. 5, 6 & 7 circonscriptions		713 000
	Travaux exécutés de jour: Travaux exécutés de nuit:	100 415 3 700	
3	COUCHES DE ROULEMENT DE TYPE B.B.T.M. 8 & 9 circonscriptions		564 000
	Travaux exécutés de jour: Travaux exécutés de nuit:	44 900 12 550	
4	ENROBES COULES A FROID (E.C.F.) 2, 3 & 4 circonscriptions	32 650	135 000
total		292 175 m²	2 066 000

Total T.T.C. 2 470 936

Cette opération, estimée à 2 066 000 € HT., soit 2 470 936 € TTC, sera financée dans le cadre du budget de l'exercice 2007, au titre du chapitre 011 – compte 61523 – fonction 8222 - CRB 0100.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- entériner les documents de la consultation (dossier consultable par les Conseillers Communautaires à la Direction Centrale des Achats et Marchés (Hôtel de la CUB – 13° étage), en application des articles L 2121-12 et 13 du Code Général des Collectivités Territoriales)

et autoriser M. le Président :

- à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert, en application, notamment, des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des Marchés Publics,
- à signer les marchés à intervenir avec les opérateurs économiques qui auront émis les propositions économiquement les plus avantageuses en réponse à cet appel d'offres,
- à procéder, en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à la recherche d'opérateurs économiques, soit par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base d'un dossier adapté à la conjoncture économique, ou modifié en application de l'article 59 du Code des Marchés Publics, soit par marchés négociés conformément aux dispositions de l'article 35 I 1° de ce dernier Code.
- à signer ou engager tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 avril 2007,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 21 MAI 2007

PUBLIÉ LE : 21 MAI 2007

M. ALAIN DAVID